



Explication sur une phrase

Par **roland**, le **19/11/2010 à 10:18**

Bonjour, ensuite à une décision de justice, l'ex mari de mon amie a été condamné à lui verser une pension alimentaire pour son fils. Cette pension n'ayant jamais été versée, elle a déposée une plainte et l'ex mari se retrouve avec une saisie sur sa retraite, mais elle vient de recevoir un courrier de l'huissier avec cette phrase :
Mr. n'a plus de lien de droit avec la PRO BTP.
pouvez-vous m'expliquer cette phrase ?
je remercie.

Par **chaber**, le **19/11/2010 à 10:38**

Bonjour,
Ce monsieur étant retraité ne dépend plus du Pro Btp.
Les retraites sont versées par la CRAM et par BTP RETRAITE pour ouvriers et Etam
BTP RETRAITE est issue de la fusion, en janvier 1997, de la CNRO et de la CBTPR